

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ateliers d'art & Cours de langues annuels

L'inscription se fait pour l'année complète et entraîne l'engagement à payer la totalité de la somme due pour l'année, qu'elle soit réglée en une fois ou mensualisée en 10 fois. Après le premier cours d'essai, aucun dédit n'est pris en compte s'il n'est pas signalé par écrit à la Direction des affaires culturelles dans un délai d'une semaine après l'essai.

Stages & Séances découverte

Toute inscription aux stages est ferme et due lorsqu'elle vous est confirmée. L'annulation d'inscription n'est valable que si elle est signifiée par écrit à la Direction des affaires culturelles dans un délai de 7 jours avant le début du stage. Passé le délai de prévenance et sauf raison médicale avec présentation d'un justificatif, l'activité est due.

Les cours annuels ainsi que les stages sont ouverts sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits.

Documents à joindre

Pour bénéficier du tarif viroflaysien il faut être domicilié à Viroflay ou présenter une attestation d'employeur en tant que salarié viroflaysien.

Les demandeurs d'emploi viroflaysiens bénéficient d'une réduction de 20 % sur le tarif, pour toute inscription aux cours de langues uniquement. Un justificatif de Pôle emploi de moins de trois mois est à fournir lors de votre inscription.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de fournir un RIB et le mandat de prélèvement SEPA dûment rempli et signé.

Paiement

Aucun paiement n'est reçu à l'Ecu de France.

Le paiement de toutes les activités s'effectue après réception de facture, auprès de la Régie de recettes centralisée de la Ville, via le **portail familles** en carte bleue ou par **prélèvement automatique**.

Une fois votre inscription validée, elle est transmise à la Régie de recettes centralisée qui établit les factures selon votre choix de règlement (1 fois ou 10 fois), et les envoie à votre domicile ou par courrier électronique. La première facturation a lieu fin octobre.

Droit à l'image et respect de la vie privée

Selon votre choix exprimé lors de votre inscription, en tant qu'élève des activités annuelles et/ou aux stages organisés par les Ateliers d'art & Cours de langues, vous pouvez être photographié et/ou filmé et cela pour une diffusion à but pédagogique ou promotionnel, et uniquement pour parution dans des supports de communication de la ville : site internet, Facebook et Instagram de la ville et publications municipales, pendant une durée de deux ans à compter de l'inscription.

« Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées par le Service des affaires culturelles de la Ville de Viroflay, dans un fichier informatisé pour le suivi des élèves à l'Ecu de France. Elles sont conservées durant l'année scolaire et ce délai peut être étendu à deux ans si parution de votre image sur un outil de communication de la ville.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgp.fr »



Direction des affaires culturelles Ecu de France
1 rue Robert Cahen, 78220 Viroflay
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 01 39 07 11 80 culture@ville-viroflay.fr
www.ville-viroflay.fr



Fiche d'inscription aux activités annuelles et aux stages 2024-2025

Préinscriptions pour enfants & adultes du 10 juin 8h au 5 juillet
Réouverture des inscriptions à partir du 2 septembre selon disponibilités.

À déposer à l'accueil de l'Ecu de France ou à envoyer à culture@ville-viroflay.fr
une fiche par personne

Règlement en 1 fois

Règlement en 10 fois

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Email :

Droit à l'image et respect de la vie privée : cochez votre réponse

ADULTES :

J'autorise **OUI** **NON** la Ville de Viroflay à me photographier, filmer et à utiliser mon image selon les modalités stipulées dans les Conditions Générales (voir page 4).

MINEURS :

J'autorise **OUI** **NON** la Ville de Viroflay à photographier, filmer et utiliser l'image de mon enfant selon les modalités stipulées dans les Conditions Générales (voir page 4).

POUR LES MINEURS :

Nom et prénom du responsable :

Adresse si différente :

Tél. si différent :

Autorisation de sortie

• J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant au lieu de l'activité : Noter nom, prénom et téléphone, une pièce d'identité pourra être demandée.

• J'autorise mon enfant à quitter le lieu de l'activité par ses propres moyens : **OUI** **NON**

Renseignements médicaux concernant l'enfant ou recommandations des parents

Exemple : allergies (aux produits des beaux-arts, asthme...) et conduite à tenir, port de lentilles, lunettes, prothèses...

Je soussigné(e)....., m'engage pour un montant de€ et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, ainsi qu'avoir pris connaissance des conditions générales en page 4, pour l'année scolaire 2024-2025.

A Viroflay, le

Signature
(Pour les mineurs, signature des parents obligatoire)

Début des cours lundi 9 septembre 2024

ATELIERS D ART pour adultes à partir de 16 ans	Jour	Horaire	Viroflay	<25 ans	Extérieur
			455 €	335 €	595 €
THÉÂTRE	Lundi	20h-22h30			€
MOSAÏQUE	Lundi	19h-21h30			€
AQUARELLE	Mardi	14h-16h30			€
GRAVURE	Mardi	9h-12h			€
GRAVURE	Mardi	14h30-17h30			€
GRAVURE	Mardi	18h-21h			€
CERAMIQUE (16 séances) Tous niveaux	Mardi	14h-17h			€
CERAMIQUE (16 séances) Débutants	Mardi	19h-22h			€
CERAMIQUE (16 séances) Inter.-confirmés	Mardi	19h-22h			€
COLLAGE & EXPRESSION PLASTIQUE	Mardi	14h30-17h30			€
DESSIN PEINTURE	Mardi	19h45-22h15			€
DESSIN PEINTURE	Mercredi	14h-16h30			€
DESSIN PEINTURE	Mercredi	19h45-22h15			€
RELIURE	Mercredi	9h-12h			€
RELIURE	Mercredi	14h-17h			€
SCULPTURE	Mercredi	19h-21h30			€
SCULPTURE	Jeudi	16h30-19h			€
SCULPTURE	Jeudi	19h15-21h45			€
PEINTURE & FIGURATIONS	Jeudi	14h-17h			€
PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE	Jeudi	19h-22h			€
ATELIER LIBRE GRAVURE	Supplément 85 € - 55 € - 115 €				€
ATELIER LIBRE RELIURE OU COLLAGE	Supplément 45 € - 35 € - 55 €				€
			Viroflay	<25 ans	Extérieur
			245 €	197 €	340 €
CALLIGRAPHIE ASIATIQUE	Lundi	14h-16h30			€
PEINTURE ASIATIQUE	Mardi	15h-17h30			€
HISTOIRE DE L'ART- Les débuts du cinéma	Mardi	17h-18h30			€
HISTOIRE DE L'ART- L'art et le sport	Mardi	20h15-21h45			€
ENCADREMENT & CARTONNAGE (bleu)	Jeudi	9h-12h			€
ENCADREMENT & CARTONNAGE (rouge)	Jeudi	9h-12h			€
COURS DE LANGUES pour adultes, à partir de 16 ans					
ALLEMAND	A1/A2 DÉB.- FAUX DÉB.	Mercredi	18h30-20h		€
	B1/B2 INTERMÉDIAIRE-AVANCÉ	Mercredi	20h-21h30		€
ANGLAIS	A1/A2 FAUX DÉBUTANT	Jeudi	20h-21h30		€
	B1 INTERMÉDIAIRE 1	Mardi	18h30-20h		€
	B1/B2 INTERMÉDIAIRE 2	Jeudi	18h30-20h		€
	B2 INTERMÉDIAIRE 3	Mardi	20h-21h30		€
	B1/B2 PROFESSIONNEL	Lundi	20h-21h30		€
	B2 CONVERSATION (C. Vallee)	Mardi	14h-15h30		€
	B2 CONVERSATION (C. Vallee)	Vendredi	9h15-10h45		€
	B2/C1 AVANCÉ	Lundi	18h30-20h		€
CHINOIS	A1 DÉBUTANT	Mardi	19h-20h30		€
	B1 INTERMÉDIAIRE	Mardi	20h30-22h		€
ESPAGNOL	A1/A2 FAUX DÉBUTANT	Lundi	20h-21h30		€
	A2+/B1 INTERMÉDIAIRE	Jeudi	18h30-20h		€
	B2 AVANCÉ	Lundi	18h30-20h		€
ITALIEN	A2 FAUX DÉBUTANT	Jeudi	20h-21h30		€
	B1 INTERMÉDIAIRE	Jeudi	18h15-19h45		€
	B2 AVANCÉ	Mardi	19h30-21h		€
PORTUGAIS	A1 DÉBUTANT	Mercredi	18h30-20h		€
	B1 INTERMÉDIAIRE	Mercredi	20h-21h30		€
RUSSE	A1/A2 DÉBUTANT-FAUX DÉB.	Lundi	20h-21h30		€
	B1/B2 INTERMÉDIAIRE-AVANCÉ	Lundi	18h30-20h		€

ATELIERS D ART pour enfants & ados de 6 ans à 17 ans	Jour	Horaire	Tarif unique 245 €		
THÉÂTRE 6-10 ANS	Mercredi	10h30-12h			€
THÉÂTRE 6-10 ANS	Samedi	14h30-16h			€
THÉÂTRE 8-10 ANS	Mercredi	14h-15h30			€
THÉÂTRE 8-11 ANS	Lundi	17h-18h30			€
THÉÂTRE 9-12 ANS	Mercredi	15h30-17h			€
THÉÂTRE 11-15 ANS	Lundi	18h30-20h			€
THÉÂTRE 12-15 ANS	Samedi	16h-17h30			€
SCULPTURE 6-9 ANS	Samedi	14h15-16h15			€
SCULPTURE 9-12 ANS	Samedi	16h15-18h15			€
SCULPTURE 9-13 ANS	Mercredi	14h-16h			€
SCULPTURE 13-17 ANS	Mercredi	16h-18h			€
DESSIN COULEUR 6-8 ANS	Mercredi	14h-15h30			€
DESSIN COULEUR 9-12 ANS	Mercredi	16h-17h30			€
DESSIN PEINTURE 6-9 ANS	Samedi	14h30-16h			€
DESSIN PEINTURE 9-12 ANS	Samedi	16h-17h30			€
DESSIN PEINTURE 13-17 ANS	Mercredi	17h30-19h			€
DESSIN NARRATIF 9-12 ANS	Mercredi	14h-15h30			€
BANDE DESSINÉE 12-15 ANS	Mercredi	15h30-17h			€
STAGES & SEANCES DECOUVERTE 2024/2025					Forfaits
EN FAMILLE à partir de 6 ans, pendant les vacances scolaires					
3 forfaits en fonction du nombre d'enfants, accompagnés d'un adulte					1+1 1+2 1+3
					95 € 116 € 138 €
THEATRE	Lun. 21, mar. 22 et mer. 23 oct.	<input type="checkbox"/> 10h à 12h			€
SCULPTURE	Lun. 17, mar. 18 et mer. 19 fév.	ou			€
MOSAIQUE	Lun. 14, mar. 15 et mer. 16 avril	<input type="checkbox"/> 14h à 16h			€
ENFANTS & ADOS de 6 à 18 ans					Tarifs
BANDE DESSINEE 12-15 ANS (8h)	Lun. 21 et mar. 22 oct.10h-12h et 14h-16h				72 €
LA FONTAINE AUX FABLES 8-11 (3h)	Vendredi 25 octobre de 14h30 à 17h30				27 €
SCULPTURE EN PAPIER 8-15 ANS (2h)	Vendredi 6 décembre de 17h à 19h				18 €
GRAVURE 9-12 ANS (3h)	Samedi 25 janvier de 14h30 à 17h30				27 €
DESSIN DE MODE 14-18 ans (5h)	Jeudi 20 février de 10h -12h et 14h-17h				45 €
CLOWN 6-10 ans (1h30)	Samedi 15 mars de 14h30 à 16h				18 €
PEINTURE 6-9 ans (8h)	Lun.14 et mar.15 avril 10h-12h et 14h-16h				72 €
ADULTES à partir de 16 ans					Cochez le tarif
					Adulte < 25 ans
AQUARELLE (3h)	Samedi 12 octobre de 14h30 à 17h30		39 €	27 €	€
VITRAIL TIFFANY (16h30)	Mer. 23, jeudi 24 et ven. 25 octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h30		215 €	149 €	€
CERAMIQUE (9h)	Ven. 15, 22 et 29 nov. de 18h30 à 21h30		117 €	81 €	€
GRAVURE (6h)	Sam. 16 et 23 nov. de 14h30 à 17h30		78 €	54 €	€
CARTONNAGE (4h)	Samedi 30 novembre de 14h15 à 18h15		52 €	36 €	€
DESSIN D'OBSERVATION (3h)	Samedi 25 janvier de 14h30 à 17h30		39 €	27 €	€
PRISE DE VUE - Photo argentique (10h)	Samedis 1e et 8 février de 14h à 19h		130 €	90 €	€
METIERS DU LIVRE (15h) dessin, gravure, reliure	Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 février de 10h à 12h et de 14h à 17h		195 €	135 €	€
MOSAIQUE SUR VERRE (10h30)	Sam.22, 29 mars et 5 avril de14h30 à 18h		137 €	95 €	€
ILLUSTRATION (10h)	Lundi 14 et mardi 15 avril de 10h30 à 12h et de 14h à 16h30		130 €	90 €	€
SEANCES DECOUVERTE en lien avec les expositions de la galerie					Séance libre Élève annuel
					28 € 16 €
					28 € 16 €

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **Régie Recettes Centralisée** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Régie Recettes Centralisée**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 05 ZZZ 489964

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : Régie Recettes Centralisée
Hôtel de Ville
Adresse : 2 place du Général de Gaulle
BP 32
Code postal : 78221
Ville : VIROFLAY CEDEX
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
FR	()

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **Régie Recettes Centralisée**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la **Régie Recettes Centralisée**.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.